

Comité syndical du 13 février 2017

[DL 2017_02/02](#)

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SYNDICAT MIXTE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES EN LOT-ET-GARONNE A VOCATION DEPARTEMENTALE, VALORIZON

Le Comité Syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **3 février 2017**, s'est réuni, dans la salle de l'Hémicycle - Hôtel du département, à AGEN, sous la présidence de M. Jacques BILIRIT, Président, le 13 février 2017 à 9h30.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 Jacques BILIRIT, Christophe BOCQUET, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Marie LABIT, Françoise LAURENT, Michel MASSET, Valérie TONIN ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION Patrick COUZINEAU, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alexandre FRESCHI, Francis LABEAU, Jean-Pierre VACQUE, Alain LERDU ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS Bernard AJON, Daniel DESPLAT, Alain DE VOS, Marc TRANCHARD, Guy VICTOR, Michel VAN BOSSTRAETEN ;

SMICTOM LGB François COLLADO, Nicolas LACOMBE, Pascal LEGENDRE, Mario LUNARDI, Jean-François SAUVAUD

FUMEL VALLÉE DU LOT Hubert CAVADINI ; Paul FAVAL ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD Auguste FLORIO, Yvon SETZE ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCogne Eric ALBERTI, Edouard DELORME ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN Jean-Marie CONSTANTIN, Jean-Luc GARDEAU ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE DURAS Joël KLEIBER ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC Jean COSSERANT ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE D'AQUITAINE EN PAYS DE SERRES Olivier DAMAISIN.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : Mmes GARGOWITSCH, TONIN, LABIT, MM. ALBERTI, BILIRIT, BOCQUET, CAVADINI, COLLADO, CONSTANTIN, DAMAISIN, DELORME, DERC, DESPLAT, FLORIO, FRESCHI, LABEAU, LEGENDRE, LUNARDI, TRANCHARD, VAN BOSSTRAETEN, VICTOR (21)

Représentés : M. FAVAL par M. CAVADINI, M. GARDEAU par M. CONSTANTIN, Mme GONZATO-ROQUES par M. BILIRIT, M. KLEIBER par M. FRESCHI, Mme LAURENT par M. DAMAISIN, M. LERDU par M. LABEAU, M. MASSET par Mme TONIN, M. SAUVAUD par M. COLLADO, M. VACQUE par M. DERC (9)

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Mme Marie LABIT

Retrait : M. BILIRIT (pouvoir de Mme GONZATO-ROQUES)

Nombre de délégués présents : 20/ Représentés : 8

Participants divers : Mme Annie OGER (Paierie départementale)

[DL 2017_02/02](#)

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SYNDICAT MIXTE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES EN LOT-ET-GARONNE A VOCATION DEPARTEMENTALE, VALORIZON

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat modifiés,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'instruction M14

Considérant le vote préalable du compte de gestion,

Considérant la concordance des opérations passées sur l'exercice 2016 par le receveur et l'ordonnateur dans le respect des crédits autorisés par le comité syndical,

Considérant la désignation de M. Jean-Claude DERC en qualité de Président pour le vote du compte administratif,

Considérant le retrait de Monsieur Jacques BILIRIT au moment du vote,

Considérant la présentation du compte administratif et ses annexes faisant notamment apparaître, les résultats repris de l'exercice précédent, dans les deux sections et la précision relative aux restes à réaliser,

Le compte administratif 2016 de ValOrizon est proposé au comité syndical et présente les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés	-	1 131 473,71		386 392,09	-	1 517 865,80
Opérations de l'exercice	9 852 661,62	10 023 342,69	1 728 262,88	2 066 948,41	11 580 924,50	12 090 291,10
TOTAUX	9 852 661,62	11 154 816,40	1 728 262,88	2 453 340,50	11 580 924,50	13 608 156,90
Résultats de clôture	-	1 302 154,78	-	725 077,62	-	2 027 232,40
Restes à réaliser	-	-	8 655 870,00	8 238 000,00	8 655 870,00	8 238 000,00
TOTAUX CUMULES	9 852 661,62	11 154 816,40	10 384 132,88	10 691 340,50	20 236 794,50	21 846 156,90
RESULTATS DEFINITIFS	-	1 302 154,78		307 207,62	-	1 609 362,40

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

- Article 1 : **DECIDE** d'adopter le compte administratif 2016 de ValOrizon et constate les résultats de clôture suivants :
 - excédent de fonctionnement : 1 302 154,78 €
 - excédent d'investissement : 725 077,62 €
 - total cumulé : 2 027 232,40 €
- Article 2 : **PRÉCISE** qu'un diaporama (valant note synthétique) présenté en comité syndical retraçant les informations financières essentielles est joint à la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Aiguillon, le 15 février 2017

Résultats des votes

Votants :	28
Pour :	28
Contre :	0
Abstentions :	0

Le Président,

Jacques BILIRIT

Publication / Affichage
Le 15 février 2017